



## **Rencontre avec un Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN)**

Le SNES a rencontré dans le cadre de la FSU, vendredi 17 février à 17h au VR un IGAEN à la fin de sa tournée dans le département. Ce haut fonctionnaire rattaché directement auprès de la Ministre, spécialisé sur les questions de climat scolaire et de radicalisation, nous a paru très à l'écoute de nos analyses et propositions, le fait est suffisamment rare pour être signalé. Après avoir exposé nos points de vue (SNES, SNUipp et FSU), nous avons eu un échange plus dialogué dans la deuxième partie de l'entretien.

Voici les points exposés par le SNES :

Le SNES a rappelé les difficultés à exercer un dialogue social digne de ce nom à Mayotte, notamment avec le Vice-Rectorat. Le SNES est particulièrement exposé puisque majoritaire. L'action syndicale, quelle qu'elle soit et même quand il ne s'agit pas de grèves, est systématiquement perçue comme une atteinte à la souveraineté de l'administration ! Nous en avons fait l'amère expérience avec l'affaire de la tuberculose révélée par le SNES et pour laquelle le VR s'est senti diffamé alors qu'il s'agissait simplement d'obtenir la transparence sur l'information et les mesures à prendre sans incriminer qui que ce soit. Ce qui est d'ailleurs le minimum à exiger pour une maladie aussi grave. D'autres syndicats ont été condamnés pour diffamation. Le mot de criminalisation de l'action syndicale n'est pas trop fort et dans le contexte difficile du département (crise de l'eau, tuberculose, etc...), nous ne pouvons que déplorer la non prise en considération des organisations représentatives qui participent de l'intérêt général et dont le rôle doit être reconnu et non pas dénigré en permanence.

Nous venons d'avoir une parfaite illustration de cette dégradation du dialogue social au lycée du nord, que nous avons cité à l'IGAEN. Le climat scolaire y est délétère. Les personnels ont le sentiment de ne pas être entendus, de ne pas participer au processus de décision sur les sujets qui les concernent au premier chef comme, par exemple, l'organisation du bac blanc. Ne pas recevoir et éviter les organisations syndicales, peut-être parce qu'elles posent des problèmes gênants est un objectif constant de l'administration que ce soit au niveau local et départemental. Mais au-delà de ces organisations, ce sont les personnels qu'elles représentent qui sont mis de côté. Encore une fois au lycée du nord, nos chefs d'établissement nouveaux à Mayotte considèrent qu'il faut tout remettre en question de ce qui a été fait par leurs prédécesseurs pourtant très appréciés. Ce type de management conduit à la souffrance des personnels, au sentiment de ne pas être écoutés ni soutenus. La grève qui vient de se dérouler a mis tout cela en avant mais de nouveau, l'administration locale appuyée par le VR cherche à contourner les problèmes pour les faire aborder par des réunions d'instances non compétentes sur les sujets traités.

Le SNES a ensuite développé la question du déficit d'attractivité qui conduira à l'augmentation du nombre de contractuels et regretté encore une fois que ses propositions pourtant réitérées depuis des mois voire des années ne soient toujours pas entendues. Nous estimons en particulier que le VR n'a pas, loin s'en faut, soutenu les revendications que nous avons pour le service public d'éducation à Mayotte et qui sont d'intérêt général parce qu'elles visent à faire revenir des titulaires en nombre. N'oublions pas que la masse en augmentation permanente des contractuels fait peser la charge de la formation sur le vice-rectorat et alourdit son budget notamment depuis qu'une prime dite d'installation est mise en place à la rentrée 2016 et semble-t-il vraisemblablement reconduite à la rentrée 2017 ! Nous avons détaillé nos propositions à nouveau :

- Accélération de carrière pour les collègues en poste à Mayotte,
- Attribution de l'IFCR (indemnité forfaitaire de changement de résidence) aux collègues néo titulaires, c'est-à-dire avec une condition de durée réduite à un an,
- Dégrèvements fiscaux sur les indemnités,
- Généralisation de la REP + à tous les établissements scolaires de Mayotte,
- Passage à une indexation type la Réunion (1,53) dans le cadre de la clause de revoyure dont la négociation doit se tenir à Paris avant la fin du premier trimestre.

En conclusion cet entretien fut très utile à nos yeux, ne serait-ce que parce que nous avons enfin eu le sentiment d'être entendus et que nos propos seraient répercutés auprès de Madame le Vice-recteur. Merci aux collègues qui ont fait l'effort de rencontrer l'IGAEN quand il est passé dans leur établissement. L'intervention du SNES à tous les niveaux est la meilleure garantie que nos revendications puissent avoir une chance d'aboutir.